

Le département possède des ateliers clos et couverts à Halifax, St-John, Montréal, Toronto, Hamilton, London, Kingston, Winnipeg, Vancouver et Victoria, où 346 hommes étaient occupés au 31 décembre 1924.

Au cours de l'année 1924, une expérience fut tentée à Toronto ayant pour objet la possibilité de donner une occupation régulière dans les industries, à des hommes plus ou moins invalides et jusque-là incapables de trouver du travail. Un comité d'industriels et d'hommes d'affaires soumit au gouvernement un projet qui fut adopté, si bien que depuis le commencement de mai, 162 hommes ont été placés.

Un arrêté en conseil de septembre 1924 a autorisé le département à fournir un logement et des secours aux pensionnés indigents. On s'est aperçu que nombre de pensionnaires, en avançant en âge, voient s'aggraver leurs maladies ou infirmités et sont incapables de trouver du travail ou de conserver leur emploi. En vertu des dispositions de cet arrêt en conseil, certains locaux dépendant des hôpitaux du département ont été affectés à ces besoins.

En mai et en juillet 1924, les commissions royales sur les pensions et sur le rétablissement ont achevé, l'une son troisième rapport et l'autre son rapport final, traitant de questions qui n'avaient pas encore été abordées et faisant certaines recommandations, surtout en ce qui concerne la procédure actuellement suivie. Ces rapports traitent des amendements à la loi des pensions, des occupations des hommes partiellement invalides, des besoins des invalides ne jouissant que d'une pension minime ou n'ayant droit à aucune pension; des besoins des hommes souffrant de tuberculose, de démence, des amputés, etc., et des moyens d'y pourvoir; du perfectionnement de la procédure suivie; des ex-militaires canadiens et impériaux habitant aux États-Unis; de la disposition du fonds des cantines et de différentes autres choses.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 1924, les dépenses totales du département se sont élevées à \$51,541,825, se répartissant ainsi qu'il suit:

Versements directement effectués, soit aux hommes, soit à leurs ayants droit, sous forme de pensions, soldes et indemnités, secours, etc. . . . .	\$ 41,570,222
Dépenses pour services rendus aux hommes et à leurs ayants-droit, notamment hospitalisation, orthopédie, voyages des malades et pensionnés, frais de funérailles et contribution à l'assurance patronale contre les accidents . . .	\$ 5,648,188
Versements à diverses organisations indépendantes du département, telles que "the Last Post Fund", Croix Rouge Canadienne, Commission Royale sur les pensions et le rétablissement et Tribunal d'appel fédéral . . . .	\$ 238,426
Dépenses au compte capital . . . . .	6,121
Dépenses récupérables et recettes imprévues . . . . .	1,593,223

Total des dépenses (à l'exclusion de la gestion) . . . . . \$ 49,056,180

Administration, comprenant traitements et appointements, téléphones, télégrammes, voyages, papeterie, foyer, éclairage, chauffage, etc. . . . . 2,485,645

Total . . . . . \$ 51,541,825